

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE
-BTS-**

Siège social :56 Avenue Mohamed V 1001 Tunis

La BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE-BTS- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 juin 2008. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Chiheb GHANMI (la Générale d'Audit et Conseil –GAC) et Mme SEMMAR Nedra JELASSI (Cabinet SEMMAR Nedra JELASSI).

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007
(EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)
ACTIFS**

ACTIFS	NOTES	2007	2006*
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	47 403	14 978
Créances des établissements bancaires et financiers	3.2	6 085	3 864
Créances sur la clientèle	3.3	383 960	342 200
Porte feuille –titres d'investissement	3.4	2 207	1 920
Valeurs immobilisées	3.5	8 075	1 177
Autres actifs	3.6	34 947	42 511
		482 677	406 650

PASSIFS & CAPITAUX PROPRES**PASSIFS**

PASSIFS	NOTES	2007	2006
Banque centrale et CCP	4.1	46 027	13 465
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.2	7 756	5 213
Dépôts et avoirs de la clientèle	4.3	4 190	4 342
Emprunts et ressources spéciales	4.4	361 273	326 171
Autres passifs	4.5	19 757	14 085
Total Passifs		439 003	363 276

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	NOTES	2007	2006
Capital		40 000	40 000
Réserves		2 050	1 717
Résultats reportés		1 324	1 307
Résultat de l'exercice		300	350
Total Capitaux propres	4.6	43 674	43 374
Total Passifs et Capitaux Propres		482 677	406 650

LES NOTES Ci-jointes FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

* Certains postes du bilan arrêté au 31.12.2006 ont été retraités pour tenir compte des reclassements effectués en 2007 .

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 31 DECEMBRE 2007
(EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)**

LIBELLE	Note	2007	2006
Passifs Eventuels			
Cautions, avals et autres garanties données	6-1	84	13
Actifs donnés en garanties			
Total Passifs éventuels		84	13
Engagements donnés			
Engagements de financement donnés	6-2	24 683	16 645
Engagements sur titres (Participations non libérées)	6-3	91	378
Total Engagements donnés		24 774	17 023
Engagements reçus			
Engagements de financement reçus		-	-
Garanties reçus	6-4	269 632	235 360
Total Engagements reçus		269 632	235 360

**ETAT DE RESULTAT
PERIODE ALLANT DU 01/01/2007 AU 31/12/2007
(EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)**

LIBELLE	Note	2007	2006*
I Produits d'exploitation Bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	5.1	9 759	7 761
Commissions	5.2	1 347	1 061
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières			
Total Produits d'exploitation bancaire		11 106	8 822
II Charges d'exploitation Bancaire			
Intérêts et charges assimilées	5.3	<1911>	<1843>
Commissions encourues			
Pertes sur portefeuille titres commercial et op. .finan		<153>	<138>
Total charges d'exploitation Bancaire		<2 064>	<1 981>
Produits net Bancaires = (I-II)		9 042	6 841
Dot. aux prov. Et résultat des corrections des valeurs/créances, HB et passifs	5.4	<184>	<1 542>
Autres produits d'exploitation	5.5	721	2 782
Frais du personnel	5.6	<5 185>	<4 249>
Charges générales d'exploitation	5.7	<3 156>	<2 934>

Dot aux amorts et aux Prov. sur immobilisations	<602>	<248>
Résultat d'exploitation	636	650
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	18	38
Impôts sur les bénéfices	<354>	<338>
Résultat des activités ordinaires	300	350
Solde en gain/pertes provenant des éléments extraordinaires	-	-
Résultat Net de la période	300	350

LES NOTES Ci-jointes FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

* Certains postes de l'état de résultat de la période allant du 01/01/2006 au 31/12/2006 ont été retraités pour tenir compte des reclassements effectués en 2007 .

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
Exercice clos le 31 décembre 2007
(EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)

LIBELLE	2007	2006
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	9 300	8 638
Charges d'exploitation bancaire décaissées	<160>	<76>
Dépôts /retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	<39 542>	<33 226>
Dépôts /retraits de dépôts de la clientèle	<154>	<2 954>
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	<5 304>	<4 826>
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	10 144	<2 310>
Impôt sur les bénéfices	<308>	<261>
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	<26 024>	<35 015>
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	<287>	<1 133>
Acquisitions / cessions sur immobilisations	<7 500>	<439>
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	<7 787>	<1 572>
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Remboursement d'emprunts	<7 419>	<6 964>
Augmentation / diminution ressources spéciales	40 771	38 198
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	33 352	31 234
VARIATION DE TRESORERIE		
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	<459>	<5 353>
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	164	5 517
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	<295>	164

II- NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

1-PRESENTATION DE LA BANQUE

Suite à une décision présidentielle historique la Banque Tunisienne de Solidarité a été créée le 21 Mai 1997.

La création de la Banque Tunisienne de Solidarité s'insère dans le cadre d'une stratégie de développement global entamée par la Tunisie depuis l'aube du changement du 7 Novembre 1987.

La Banque Tunisienne de Solidarité, par le biais de l'octroi des crédits sans garantie, a pour objet de :

- Ancrer la culture de l'auto développement et de la prise de l'initiative ;
- Créer des offres d'emploi notamment pour les classes sociales les plus démunies ;
- Intégrer les petits projets dans le tissu économique ;
- Consolider l'effort des associations pour le développement.

2-NOTE AUX ETATS FINANCIERS (les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

2-1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2007 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux établissements bancaires.

2-2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

2.2.1. Règles de prise en compte et d'évaluation des engagements

2.2.1.1 Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan lors de la prise en compte de l'enregistrement du contrat et sont apurés au fur et à mesure des déblocages des crédits.

2.2.1.2 Règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions sur les engagements douteux

A. Critères de classification sur les crédits de microprojets

La classification des promoteurs est faite conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 complétée et modifiée par la circulaire de la BCT n° 99-04 du 19/03/1999 et par la circulaire de la BCT n° 2001-12 du 04 mai 2001, et par référence aux termes de la note aux banques n° 93-23 du 30 juillet 1993 en se basant notamment sur le critère de l'antériorité d'impayés pour déterminer la classe du promoteur et par application de la règle de la contagion.

Classe	Retard de paiement
1	Inférieur à 90 jours
2	Compris entre 90 jours et 180 jours
3	Compris entre 180 jours et 360 jours
4	Supérieur à 360 jours

B. Détermination des provisions

B-1 MICRO—PROJET

Les provisions sur les crédits classées sont déterminées sur la base des taux minima par classe d'actif tels que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 et la note aux banques n° 93-23. Toutefois, et afin de tenir compte des spécificités de l'activité de la BTS (crédits accordés sans garanties, clientèles de faible et moyen revenu), une provision supplémentaire de 1% a été constatée sur l'encours des crédits de la classe 0 et des crédits nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces taux se présentent comme suit :

- au moins égales à 1% pour les actifs de la classe 0 et 1,
- au moins égales à 20% pour les actifs de la classe 2,
- au moins égales à 50% pour les actifs de la classe 3
- et égales à 100% pour les actifs de la classe 4.

Il est à signaler que l'application de ces taux est accompagné d'un abattement de 90% qui correspond à la couverture du FNG de tous les crédits accordés par la BTS.

B-2 PC FAMILIAL

Les provisions sur les crédits PC familial sont calculées sur la base du montant des crédits impayés au 31/12/2007 multipliés par un taux de 10%.

2.2.2 Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

Pour les crédits finançant les microprojets, et à chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés pendant une période supérieure à 90 jours sont réservés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif.

La comptabilisation des commissions sur les crédits est prise en compte au moment de la constatation de l'enregistrement du contrat de crédit sur la base de gestion des crédits.

2.2.3 Règles de classification et d'évaluation des titres

Le portefeuille titre de la banque est composé uniquement des titres de participations.

Ces titres non cotés sont évalués par référence à leurs valeurs mathématiques. Seul les moins-values font l'objet de provisions nécessaires.

2.2.4 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'entrée est constitué du prix d'achat et du montant de la TVA non récupérable.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire aux taux suivants:

*logiciel et matériels informatiques	33%
*matériel de transport	20%
*MMB	20%
*Agencements et aménagements	10%
*Constructions	5%

En 2007 la banque a appliqué les taux d'amortissement prévus par le décret n° 2008/492 du 25/02/2008 fixant les taux maximum des amortissements linéaires.

2.2.5 Ressources spéciales

Ce poste enregistre les ressources extérieures accordées à la BTS tels que le FADES et le fond provenant de la BID ainsi que les Ressources spéciales gérés par la Banque telles que : FOSDAP ; FONAPRAM ; FONDS 21-21 Microprojets et les autres ressources (Fonds Tuniso- Belge).

C1- Ressources spéciales accordées :

- FOSDAP
- FONAPRAM
- 21-21

C2- Ressources extérieures

- FADES
- BID

C3- Autres ressources

- Fonds Tuniso- Belge

2.2.6 Engagements de financement donnés

Ce poste comprend notamment les crédits confirmés que la banque s'est engagée à mettre à la disposition des promoteurs des petits projets et les titres de participations non libérés.

2.2.7 Engagements de financement reçus

Ce poste comprend les garanties reçues de l'FNG au titre des crédits micro-projets et PC familiales ainsi que les crédits accordés sur les dotations de l'Etat.

3. BILAN ACTIF**3.1 CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP, ET TGT**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à 47 403 KDT contre 14 978 KDT au 31 décembre 2006 et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2007	2006
Caisse principale Agence et Caisse auxiliaire		81	56
BCT BID		2 441	2 594
CCP exploitation		2 429	2 359
CCP agences BTS		14	
BCT compte 4012		42 438	9 969
TOTAL		47 403	14 978

(*) 302484 : 2 249 KDT
 358331 : 130 KDT
 849386 : 50 KDT
Total : 2 429 KDT

3-2. CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 6 085 KDT contre 3 864 KDT au 31 décembre 2006, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2007	2006
Compte FADES STB	(1)	63	862
Placements sur le marché inter- bancaire	(2)	6 000	3 000
Compte NOSTRI BNA		-	-
Intérêts sur placement à recevoir		22	2
TOTAL		6 085	3 864

(1) Ce compte enregistre les encaissements nets des décaissements des fonds accordés dans le cadre de la convention signée entre la BTS et le Fonds Arabe de Développement Economique et Social.

(2) Les placements de la BTS au 31 décembre 2007 se détaillent comme suit :

(3)

Banque	Montant	Taux	Durée	Date valeur
BFT	6 000	5.3 %	29j	24/01/2008

3-3 .CREANCES SUR LA CLIENTELE

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à **383 960 KDT** contre un solde de **342 200 KDT** au 31 décembre 2006, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2007	2006
Crédits MT non échus	(1)	100 443	96 399
Crédits BTS MT impayés	(2)	103 630	95 037
Crédits directs agence		2 878	1 718
Avance sur dépôts client		-	99
Dotation FONAPRAM accordée		72 707	66 869
Dotation FONAPRAM impayée		13 506	9 304
Intérêts impayés	(3)	14 811	15 636
Intérêts à recevoir	(4)	616	3 70
Lignes de crédits servies aux ONG	(5)	104 657	88 229
Provisions sur crédits	(6)	<14 221>	<14 398>
Agios réservés	(7)	<15 833>	<17 199>
Produits perçus et constatés d'avance sur crédits agence	(8)	<736>	-
Clients agence débiteurs	(9)	246	136
Produits perçus 2008 relatifs aux impayés antérieurs à 2008	(10)	1 256	
TOTAL NET		383 960	342 200

1) Crédits à Moyen Terme non échus :

Ce compte enregistre un montant de **100 443 KDT** au 31/12/2007 contre un montant de **96 399 KDT** au 31/12/2006 soit une variation positive de **4 044 KDT**.

Ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2007	2006	Variation
Crédits sur ressources ordinaires	49 266	48 499	767
Crédits P.C.F	6 167	8 188	<2 021>
Crédits sur la ligne 21-21	45 010	39 712	5 298
TOTAL	100 443	96 399	4 044

2) Crédits M.T impayés :

Le total des impayés en principal au 31 décembre 2007, a atteint **103 630 KDT**. Ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2007	2006	Variation
Crédits sur Res. Ord. Impayés	63 037	61 321	1 716
Crédits P.C.F impayés	15 191	12 686	2 505
Crédits sur la ligne 21-21 impayés	25 402	21 030	4 372
TOTAL	103 630	95 037	8 593

3) Intérêts impayés :

Ce compte enregistre le montant des intérêts impayés sur les crédits octroyés. Il se détaille comme suit :

Désignation	2007	2006	Variation
Intérêts impayés sur ressources ordinaires	8 997	10 373	<1 376>
Intérêts impayés P.C.F	1 095	1 022	73
Intérêts impayés 21-21	4 719	4 241	478
TOTAL	14 811	15 636	<825>

4) Intérêts à recevoir

Ce compte enregistre les intérêts courus et non encore échus au 31/12/2007. Il se détaille comme suit :

Désignation	2007	2006	Variation
Intérêts à recevoir sur crédit M.T	314	207	107
Intérêts à recevoir sur crédit 21-21	288	162	126
Intérêts à recevoir sur clients débiteurs	14	1	13
TOTAL	616	370	246

5) Ligne de crédits servis aux associations

Ce compte enregistre les montants servis aux associations nets des recouvrements encaissés pour les distribuer sous formes de micro crédits dans le cadre de la convention signée entre la B.T.S et l'Etat Tunisien le 20 septembre 1999.

Ce compte accuse au 31/12/2007 un solde de **104 657 KDT** contre **88 229 KDT** au 31/12/2006, soit une variation positive de **16 428 KDT**.

6) Provisions sur crédits

Ce compte enregistre les provisions effectuées sur les crédits impayés.

Il se détaille comme suit :

Désignation	2007	2006	Variation
Provisions crédit M.T	7 868	8 484	<616>
Provisions crédit 21-21	3 903	3 726	177
Provisions crédit CT	299	124	175
Provisions crédit PCF	1 560	1 269	291
Provisions bon de cession projet	127	267	<140>
Provisions bon de recouvrement	464	528	<64>
TOTAL	14 221	14 398	<177>

7) Agios réservés :

Désignation	2007	2006	Variation
Agios réservés sur CMT	9 002	10 378	<1 376>
Agios réservés sur 21/21	4 719	4 782	<63>
Agios réservés sur PCF	2 112	2 039	73
TOTAL	15 833	17 199	<1 366>

8) Produits perçus et constatés d'avance sur crédits agence:

Il s'agit des produits perçus et constatés d'avance sur crédits directs octroyés au niveau de la succursale.

9) Clients agence débiteurs:

En 2007 les soldes des comptes clients débiteurs présentés, au 31/12/2006, au niveau du poste PA3 ont été reclassés au niveau du poste AC3: Créance sur la clientèle.

Il s'agit des clients ayant des comptes débiteurs au niveau de la succursale et qui se détaille comme suit:

- Comptes dépôts particuliers: **47 311.371**
- Comptes dépôts personnel : **26 846.732**
- Compte dépôts commercial : **171 777.776**
- 245 935.879**

10) Produits perçus 2008 relatifs aux impayés antérieurs à 2008:

La banque a opté, pour l'exercice 2007, à la constatation en produit des recouvrements réalisés en 2008 au titre des impayés en intérêts arrêtés au 31/12/2007.

3.4 PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à **2 207 KDT** et se détaille comme suit :

Désignation	Montant brut	Provision	Solde au 31/12/2007
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	20	0	20
SOCIETE SIDCO	273	7	266
SOCIETE SODIS SICAR	392	-	392
SOCIETE FRDCM	175	35	140
SOCIETE SODINO	1 389	-	1 389
TOTAL	2 249	42	2 207

3-5. VALEURS IMMOBILISEES

La valeur nette des immobilisations s'élève au 31 décembre 2007 à **8 075 KDT** contre **1 177 KDT** au 31 décembre 2006 et se détaille comme suit :

Désignation	2007	2006
Logiciel Informatique	122	108
Matériel Informatique	542	523
Matériel de Transport	1528	1 436
Mobilier et Matériel de Bureau	575	500
Constructions	7 047	-
Agencements, Aménagements et Installations	1433	1 330
Immobilisations Incorporelles en cours	149	
Total immobilisations Brutes	11 396	3 897
Amortissements	<3 321>	<2 720>
Total immobilisations nettes	8 075	1 177

Désignation	Valeur Brute 31/12/2006	Acquisiti on Exercice 2007	Valeur Brute 31/12/2007	Taux %	Amort cumulé au 31/12/2006	Dotation Exercice 2007	Amort cumulé 31/12/2007	VCN au 31/12/2007
Immobilisations incorporelles								
Immobilisations incorporelles en cours	-	148 445	148445	-	-	-	-	148445
Logiciel	107 759	14 615	122374	33%	83 929	16 635	100 564	21810
Total Immobilisations incorporelles	107 759	163 060	270 819		83 929	16 635	100 564	170 255
Immobilisations corporelles								
Construction	0	7 047 239	7 047 239	5%	0	122 348	122 348	6 924 891
Matériel informatique	522 558	19 135	541 693	33%	416 899	79 572	496 471	45 222
Matériel de transport	1 436 420	91 965	1 528385	20%	1 041 144	104 435	1 145 579	382 806
Matériel Mobilier de bureau	499 627	75 056	574 683	20%	305 221	143 466	448 687	125 996
Agencement Aménagement et Instal	1 329 864	103 327	1 433 191	10%	872 304	135 385	1 007 689	425 502
Total Immobilisation corporelles	3 788 469	7 336 722	11 125 190		2 635 568	585 206	3 220 774	7 904 417
Total Actif Immobilisé	3 896 228	7 499 782	11 396 010		2 719 497	601 841	3 321 338	8 074 672

3-6. AUTRES ACTIFS

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à **34 947 KDT** contre **42 511 KDT** au 31 décembre 2006, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2007	2006
Comptes assurances		600	377
Compte inter sièges		2110	2 203
Subvention à recevoir FOSDAP		11 540	10 424
Etat, impôts et taxes		308	399
Personnel, comptes rattachés		880	573
Primes d'investissement de l'Etat	(1)	16 524	14 028
Etat, subvention d'équilibre à recevoir	(2)	839	12 953
Créance sur l'Etat (*)		153	123
Commissions de gestion à recevoir FONAPRAM		1 189	884
Comptes des stocks		22	41
Comptes de régularisation		503	355
Subvention PCF		279	151
TOTAL		34 947	42 511

(*) Il s'agit des sommes à récupérer de l'Etat dans le cadre de la convention de couverture contre les risques de change relatifs à l'emprunt BID.

(1) Le solde de ce compte correspond aux montants des primes d'investissement à recevoir sur les crédits enregistrés à la date du 31 décembre 2007. La BTS a retenu la date d'enregistrement des contrats comme fait générateur de la comptabilisation de la prime et ce en l'absence des informations concernant les dates effectives d'entrée en production des projets financés.

(2) Le solde de ce compte correspond au montant des subventions d'équilibre à recevoir de l'Etat au titre du différentiel entre le taux d'intérêt sur les crédits accordés par la banque et les coûts supportés annuellement.

4. BILAN PASSIF

4-1. BANQUE CENTRALE ET CCP

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à **46 027 KDT** contre un solde de **13 465 KDT** au 31 décembre 2006, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2007	2006
BCT, comptes ordinaires		42 359	9 442
Compte CCP exploitation	(a)	3 667	4 023
Compte CCP agences		1	
TOTAL		46 027	13 465

(a) Ce compte se détaille comme suit :

Compte CCP 8502-59	3 538
Compte CCP 3127-81	129
TOTAL	3 667

4-2. DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à **7 756 KDT** contre un solde de **5 213 KDT** au 31 décembre 2006, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2007	2006
STB Compte Exploitation		12	13
Compte STB PC Familial		4 682	4 913
Compte BNA (4688 & 4740)		62	287
Emprunt Interbancaire (*)		3000	
TOTAL		7 756	5 213

(*) Il s'agit d'un emprunt à court terme octroyé de la BIAT.

4-3. DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à **4 190 KDT** contre un solde de **4 342 KDT** au 31 décembre 2006, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2007	2006
Comptes de dépôt	(1)	1 664	1 436
Comptes spéciaux d'épargne		60	75
Bons à échéance et valeurs assimilées	(2)	-	253
Autres comptes de dépôts		60	56
Intérêts à payer sur comptes clients (*)		2	-
Comptes à terme personne morale		2 404	2 522
TOTAL		4 190	4 342

(*) En 2007, les soldes des comptes courants débiteurs, présentés en 2006 au niveau du poste PA3: Dépôts et Avoirs sur La Clientèle ont été reclassés au niveau du poste AC3 : Créances sur la clientèle.

(1) Ces comptes enregistrent les dépôts créditeurs au niveau de la succursale et se détaillent comme suit:

Désignation	2007	2006
Comptes de dépôts	963	1 083
Comptes Dépôts commercial	601	285
Comptes de dépôts du personnel	100	68
TOTAL	1 664	1 436

(2) Ce sont des montants placés par les clients chez l'agence.

4-4. EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à **361 273 KDT** contre un solde de **326 171 KDT** au 31 décembre 2006, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2007	2006
FONAPRAM		82 401	73 475
Dotation de L'Etat et Fonds National, Fin micro crédits		110 983	91 783
Sommes versées par l'Etat 26-26		20 000	20 000
Fonds National de L'emploi 21-21		89 100	77 100
Ressources PRD		1 100	1 100
Emprunts Trésor Tunisien		5 000	7 500
Fonds Tuniso- Belge		1 537	1 542
Emprunt FADES		37 140	39 844
Dettes rattachées Emprunt FADES		-	189

Micro crédit OMS	18	18
Micro crédit PDHL	144	144
Ressources BID	1 667	1 938
Dettes rattachées emprunt	233	88
Ressources FOSDAP	11 950	11 450
TOTAL	361 273	326 171

4-5. AUTRES PASSIFS

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à **19 757 KDT** contre un solde de **14 085 KDT** au 31 décembre 2006, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2007	2006
Provisions pour passifs et charges	(1)	1 105	949
Comptes d'attente et de régularisation	(2)	13 658	8 338
Créditeurs Divers	(3)	4 994	4 798
TOTAL		19 757	14 085

(1) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	Note	2007	2006
Provisions pour risque fiscal et autres		980	803
Provisions pour risque social		105	105
Provision sur prêt et avance au personnel		20	41
TOTAL		1105	949

(2) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	Note	2007	2006
Comptes d'affectation recouvrement		5 918	4 395
Comptes d'attente auto financement		1 686	958
Comptes d'attente subvention		1 066	847
Comptes d'attente BCT		3 210	1 517
Crédit PCF à débloquer		454	-
Autres comptes d'attente et de régularisation		1324	621
TOTAL		13 658	8 338

La banque a procédé au 31/12/2007 à la présentation du compte: Clients chèques impayés, au niveau de la rubrique PA5, suite à ce reclassement il a été procédé au retraitement des états financiers comparatifs.

(3) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	2007	2006
FNG à payer	1 303	1 467
Assurances à payer	1 245	1 122
Paiements sur crédits non utilisés	50	50
Etat, impôts et taxes	560	600
Personnel, charges sociales	1 475	1 287
PTT à payer sur crédits BTS	7	7
Dette envers l'Etat (*)	354	265
TOTAL	4 994	4 798

(*) Il s'agit des sommes dues à l'Etat dans le cadre de la convention de couverture contre les risques de change relatifs à l'emprunt FADES.

4-6. CAPITAUX PROPRES

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à **43 674 KDT** contre **43 374 KDT** au 31 décembre 2006 et se détaille comme suit :

Désignation	2007	2006
Capital	40 000	40 000
Réserves	2 050	1 717
Résultats reportés	1 324	1 307
Résultat de l'exercice	300	350
TOTAL	43 674	43 374

5. ETAT DE RESULTAT**5-1. INTERETS ET REVENUS ASSIMILES**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à **9 759 KDT** contre **7 761 KDT** au 31 décembre 2006 et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2007	2006
Produits des placements	(1)	843	1 212
Intérêts sur crédits	(2)	8 916	6 288
Intérêts sur crédits redressés (mission apurement)	(3)	-	261
TOTAL		9 759	7 761

(1) : ce compte se détaille comme suit

Désignation	2007	2006
Intérêt placement STB	274	86
Intérêt placement BTKD	65	440
Intérêt placement BIAT	-	238
Intérêt placement BH	113	28
Intérêt placement BCT	41	31
Intérêt placement UIB	42	140
Intérêt placement BFT	90	-
Intérêt placement BNA	217	-
Autres Intérêts sur placement	1	249
TOTAL	843	1 212

(2) : ce compte se détaille comme suit

Désignation	2007	2006
Intérêt sur crédit MT	6 030	4 063
Intérêt sur crédit 21/21	2 542	1 976
Intérêt sur crédit PCF	344	249
Total	8 916	6 288

(3) : Il s'agit des intérêts constatés suite aux travaux de redressement effectués sur les crédits objet de la mission d'apurement.

5-2. COMMISSIONS

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2007	2006
Commissions d'études	446	395
Commissions de gestion FONAPRAM	306	146
Commissions de gestion lignes micro crédits	571	494
Commissions perçues sur agence et autres	24	26
TOTAL	1 347	1 061

5-3. INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Désignation	2007	2006
Intérêt sur emprunt FADES	1 720	1 720
Intérêt sur emprunt BID	31	47
Intérêt sur emprunt Clients agence	9	64
Autres intérêts	151	12
TOTAL	1 911	1 843

5-4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CORRECTIONS :

Désignation	2007	2006
Dotation aux provisions CMT	<616>	264
Dotation aux provisions 21-21	178	380
Dotation aux provisions PCF	292	427
Dotation aux provisions pour risque	153	382
Dotation aux provisions/bons cession projets	-	64
Dotation aux provisions/ titres de participation	-	25
Dotation aux provisions prêts personnel	3	-
Dotation aux provisions clients Agence	174	-
TOTAL	184	1 542

La banque a procédé au 31/12/2007 à la présentation des comptes « Dotation aux provisions sur risques divers » au niveau de la rubrique PR5/CH 4. Suite à ce reclassement il a été procédé au retraitement des états financiers comparatifs.

5-5 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:

Désignation	2007	2006
Subvention d'équilibre	719	2 781
Autres produits d'exploitation	2	1
TOTAL	721	2 782

5-6 FRAIS DE PERSONNEL :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à **5 185 KDT** contre un solde de **4 249 KDT** au 31 décembre 2006 et se détaille ainsi:

Désignation	2007	2006
Salaires, primes et appointements	4 124	3 554
Charges Sociales	654	555
Assurances Groupe	187	179
Tickets restaurant	129	86
Dotation aux provisions Congés payés et prêts	50	<148>
Autres frais	41	23
TOTAL	5 185	4 249

5-7 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à **3 156 KDT** contre un solde de **2 934 KDT** au 31 décembre 2006 et se détaille ainsi :

Désignation	2007	2006
Entretien et réparation	208	187
Frais de suivi de recouvrement et de contentieux	1058	945
Honoraires et autres services	247	173
Publicité et relation publiques	254	233
Loyers	358	377
Fournitures	102	165
Fournitures non stockées	351	312
Nettoyages et gardiennages	244	192
Impôts et taxes	197	191
Voyages et déplacements	31	29
Autres	106	130
TOTAL	3 156	2 934

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN**6-1. CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNES:**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à **84 KDT** contre un solde de **13 KDT** au 31 décembre 2006, et représente les cautions données par la banque aux promoteurs.

6-2. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES:

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à **24 683 KDT** et se détaille comme suit :

Désignation	2007	2006
Engagement BTS CMT	10 311	7 233
Engagement BTS dotation	5 867	4 533
Engagement BTS 21-21	8 505	4 879
TOTAL	24 683	16 645

6-3. ENGAGEMENTS SUR TITRES:

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à **91 KDT** et représente les montants des participations non encore libérées .ce solde se détaille comme suit :

Désignation	2007	2006
Participation non libérée sur les titres SODIS	-	196
Participation non libérée sur les titres SIDCO	91	182
TOTAL	91	378

6-4. GARANTIES REÇUES:

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2007 à **269 632 KDT** et représente les garanties reçues de l'FNG au titre des crédits micro-projets et PC familiales, ainsi que les crédits accordés sur les dotations de l'Etat jusqu'au 31/12/2007.
Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	2007	2006
Garantie reçue FNG/ MPJ & PCF	183 419	159 187
Garantie reçue sur dotation	86 213	76 173
TOTAL	269 632	235 360

III- TABLEAU DE DETERMINATION DE RESULTAT FISCAL

Exercices 2007 et 2006
(Exprimé en dinars)

	2007	2006
I- PRODUITS		
PR1 Intérêts et revenus assimilés	9 758 612,037	7 761 220,021
PR2 Commissions (en produits)	1 347 436,719	1 060 555,998
PR3 Gains sur différence de change	0,000	0,000
PR7 Autres produits d'exploitation	1 918,570	798,211
PR8 Gain provenant des autres éléments ordinaires	30,632	0,000
PR9/CH10 Gain provenant des éléments extra ordinaires	18 424,421	39 138,606
TOTAL DES PRODUITS	11 126 422,379	8 861 712,836

II- CHARGES

CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	1 911 723,690	1 843 251,694
CH2 Commissions encourues	0,000	0,000
CH3 Pertes sur différence de change	152 800,000	138 000,000
CH6 Frais de personnel	5 185 077,661	4 248 484,145
CH7 Charges générales d'exploitation	3 156 159,408	2 934 058,989
CH4 Dotations aux provisions	183 839,384	1 542 258,528
CH8 Dotations aux amortissements	601 840,935	248 427,524
PR8/CH9 Perte provenant des éléments ordinaires	0,000	0,000
TOTAL DES CHARGES	11 191 441,078	10 954 480,880

III- RESULTAT COMPTABLE (PERTE)

	-65 018.699	-2 092 768,044
RESULTAT COMPTABLE AVANT SUBVENTION (PERTE)	-65 018.699	-2 092 768,042
SUBVENTION D'EQUILIBRE	718 709,723	2 781 054,505
RESULTAT COMPTABLE APRES SUBVENTION (BENEFICE)	653 691,024	688 286,463
REINTEGRATION PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES	0,000	0,000
REINTEGRATION DES CHARGES	493 787,859	448 877,764
DEDUCTION DES PRODUITS	136 933,100	170 631,475
RESULTAT FISCAL (BENEFICE)	1 010 545.783	966 532,752
IMPOT = 35% DU BENEFICE BRUT	353 691,024	338 286,463
IV- RESULTAT NET (BENEFICE)	300 000,000	350 000,000

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE TUNISIENNE
DE SOLIDARITE ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007**

1- Opinion des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Banque Tunisienne de Solidarité arrêtés au 31 décembre 2007.

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Banque Tunisienne de Solidarité comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007.

La direction de la Banque est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

1. La génération automatique des écritures comptables par les applications de gestion de la banque se présente sous forme d'écritures d'inventaire, contrairement aux dispositions de la norme comptable générale NCT 01. En outre, les écritures comptables de l'agence sont constatées une seule fois à la fin de l'exercice sur la base d'une situation arrêtée au 31 décembre 2007.

Du fait de la tenue d'une comptabilité d'inventaire, l'apurement des comptes intersiège et des comptes d'ordre pour un montant débiteur de 179.870 mDT et un montant créditeur de 177.959 mDT n'a pu être effectué. L'analyse et l'apurement de ces comptes par les services de la banque est en cours de réalisation à la date d'élaboration de notre rapport. Également, la distinction des utilisations des ressources mis à la disposition de la banque par nature n'est pas possible.

2. L'état de rapprochement du compte STB PCF qui accuse au 31 décembre 2007 un solde créditeur de 4.682 mDT est en cours d'analyse et de justification par les services de la banque à la date d'élaboration de notre rapport.

3. Nos travaux ont été limités par l'inexistence des justificatifs des comptes crédits PC familial, attente autofinancement PCF, affectation recouvrement PCF, crédit PCF à débloquent, FNG et assurance.

4. La banque a procédé, pour la première fois, à la constatation en produits de l'exercice 2007 des recouvrements réalisés après la date de clôture au titre des impayés en intérêts au 31 décembre 2007, pour un montant de 1 256 mDT. Ce changement de méthode n'a pas été appliqué d'une manière rétrospective aux états financiers antérieurs.

A notre avis, et sous réserve des points 1 à 4 ci-dessus, les états financiers de la Banque Tunisienne de Solidarité arrêtés au 31 décembre 2007 sont réguliers et présentent sincèrement, dans leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque Tunisienne de Solidarité, le résultat de ses opérations, ainsi que ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Examens spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes internationales d'audit.

Sur la base de notre examen, et sous réserve de l'incidence des points ci-dessus indiqués, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la Banque Tunisienne de Solidarité arrêtés au 31 décembre 2007.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous vous informons que les procédures de contrôles internes comportent des insuffisances que nous avons consignées dans nos rapports relatifs au système de contrôle interne.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque n'est pas effectuée en conformité avec le décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 12 juin 2008

La Générale d'Audit et Conseil
CPA Associates International
Chiheb GHANMI

Cabinet SEMMAR Nedra JELASSI
SEMMAR Nedra JELASSI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits.

1. Convention conclues au cours de l'exercice 2007

En application des dispositions des articles 200 du code des sociétés commerciales et 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration d'opérations conclues par votre Banque avec l'une des personnes prévues par ces articles.

Nos travaux n'ont pas permis, par ailleurs, d'identifier des opérations entrant dans le cadre des articles ci-dessus visés.

2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2006

A. Le montant des commissions perçues par la BTS au titre de la gestion du ligne de financement micro-crédits allouées par l'Etat s'élève au titre de l'exercice 2007 à 566 mD contre 487 mD en 2006.

B. Le montant des commissions perçues par la BTS au titre de la gestion des ressources FONAPRAM allouées par l'Etat s'élève au titre de l'exercice 2007 à 213 mD contre 146 mD en 2006.

Tunis, le 12 juin 2008

La Générale d'Audit et Consei
CPA Associates International
Chiheb GHANMI
Associé

Cabinet SEMMAR Nedra JELASSI

SEMMAR Nedra JELASSI